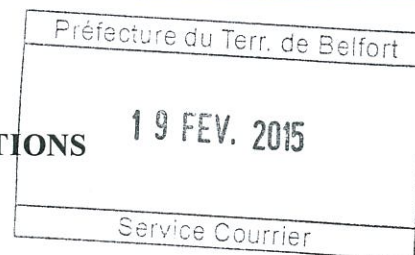


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires** Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2015-01-19 – Motion dans le cadre de l'enquête publique pour la réouverture de la ligne ferrée Belfort-Delle

Rapporteur : Christian RAYOT

La ligne Belfort-Delle, qui fait partie de l'axe franco-suisse reliant Belfort à Bienne via Delle et Delémont, sera ré-ouverte au trafic des voyageurs.

C'est la 3ème porte d'entrée internationale vers la Suisse après Bâle et Genève.

Rappelons que le projet consiste à électrifier et aménager les 22 kilomètres de voies existantes entre Belfort et Delle. Cette réouverture permettra la desserte directe de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, avec un accès au réseau à grande vitesse en venant de Belfort et des cantons suisses limitrophes. Il est également prévu un service pour la desserte locale, et les déplacements du quotidien.

Ainsi seront desservies les communes de : Belfort, Danjoutin, Meroux (correspondances avec les TGV), Morvillars, Grandvillars, Joncherey, Delle ; la ligne se poursuivant ensuite vers Delémont et Bienne.

La Communauté de communes a toujours formulé son plus grand intérêt pour la réalisation de cette infrastructure majeure pour le Sud du Territoire :

- Elle mettra ainsi la gare de Delle à 15 minutes de la gare TGV et à 25 minutes la gare de Belfort – Ville.
- Ce projet entre également dans le volet capital de l'aménagement du Territoire et présente ainsi une colonne vertébrale ferroviaire de la mobilité dans l'ensemble du nord Franche-Comté
- Cette liaison sera également déterminante pour les transports scolaires des élèves du Sud Territoire vers l'agglomération de Belfort et en sens contraire, et améliorera la mobilité des frontaliers pour se rendre à leur travail en Suisse

C'est pourquoi, la Communauté de communes a souhaité s'associer aux autres partenaires (Etat, Région, Département, Agglomération belfortaine, autorités helvétiques) pour le financement de cette infrastructure et a co-signé le 1^{er} septembre dernier la convention de réalisation des travaux de la ligne à hauteur de 500 000 €.

L'enquête d'utilité publique de la ligne va se dérouler prochainement du 23 février au 31 mars prochain dans les communes concernées, dont les 3 communes de la CCST : GRANDVILLARS, JONCHEREY et DELLE.

A l'occasion de cette enquête publique, le Conseil Communautaire souhaite réaffirmer sa plus grande détermination et son engagement quant à la réalisation de ce projet déterminant pour le Sud Territoire.

Il mandate également son président pour exprimer publiquement par tous les moyens à sa disposition (dont un courrier au commissaire enquêteur) la position de la CCST sur ce projet.

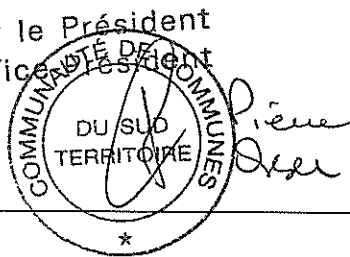
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à 32 voix pour et 1 contre, décide :

- D'adopter la motion dans le cadre de l'enquête publique pour la réouverture de la ligne ferrée Belfort-Delle.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 19 FEV. 2015
Et publication ou notification le 19 FEV. 2015

Le Président, Pour le Président
Le Vice-Président



Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Préfecture du Terr. de Belfort

19 FEV. 2015

Service Courrier